

La gazette du PLU

Numéro 1 - Juin 2022

Cette gazette a pour but de vous informer pas à pas de l'avancement du projet de révision de notre PLU.

Cette révision a pour objectif de définir un véritable projet d'aménagement pour la décennie à venir en matière d'habitat. En effet, la grande majorité des zones constructibles disponibles au PLU ont été urbanisées, elle doit nous permettre d'affirmer et de transcrire le futur de notre commune par des actes concrets de protection, de valorisation et d'aménagement de notre territoire.



PLU

Un Plan Local d'Urbanisme établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement et fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire.

PLU communal approuvé par délibération le 26/06/2017

RÉVISION

Délibération prise le 16 avril 2021



Le cabinet BEAUR a pour mission d'accompagner et d'assister la commune dans toutes les étapes de la révision. Actuellement plusieurs études ont démarré afin de vérifier la faisabilité du projet.

- Étude environnementale (cabinet BEAUR)
- Analyse paysagère (cabinet SETIS)
- Diagnostic agricole (Chambre d'agriculture)
- Étude du schéma d'assainissement (cabinet BEAUR)
- Étude de faisabilité pour la réalisation de voirie (Entreprise NALDEO)

Une réunion publique d'information se tiendra dès lors que nous aurons les résultats de ces différentes études.

1 place de la Mairie
07400 MEYSSE

04 75 52 96 21
mairie@meysse.com



Meysse